

Décision

Générale

colonial

Décision n° 259 concernant les Ministères.

n° 259

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 mars 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Poitevineau Marie-Thérèse, ex-secrétaire-dactylographe auxiliaire, est réengagée en la même qualité et mise à la disposition du Ministre des Affaires Intérieures pour servir au Cercle de Djibouti à compter du 3 février 1960, en remplacement numérique de Mme Buisson appelée à d'autres fonctions. Mme Poitevineau est classée à la 2e catégorie, échelle XI, 1er échelon, indice local 895 et conservera dans cet échelon une ancienneté de 1 an, 5 mois 14 jours.